

Urgence sociale à FTV

La suppression des éditions locales, premier pas dans la casse sociale de FTV

Ce vendredi 22 septembre en Bretagne, le préavis déposé par la CGT contre la suppression de l'édition locale Iroise et soutenu par les autres organisations syndicales a été suivi par 65% des salariés permanents. Dans la foulée, le CE a été suspendu.

Si la CGT n'a pas cosigné le préavis de grève national pour le 27 septembre, c'est parce que ça lui était légalement impossible. En effet, un même syndicat ne peut pas déposer un préavis de grève sans respecter un délai de 5 jours francs, ne comprenant ni le jour de dépôt du préavis, ni le jour prévu pour la grève. Or le 21 septembre, à l'appel de la CGT et du Snj, un préavis de grève a été déposé à FTV contre les Ordonnances Macron qui vont mettre à bas des pans entiers de notre Code du travail.

Par ailleurs, il nous apparaît impératif d'élever rapidement le rapport de forces, car ce même mercredi 27 septembre sera présenté le Projet de Loi de Finances pour 2018 qui comportera un coup de rabot historique à l'encontre de l'entreprise : 50 M€ en moins en 2018 par rapport aux engagements de financement pris par l'Etat pour FTV. C'est l'équivalent de près de 700 postes qui seraient ainsi supprimés dans notre entreprise.

Le combat des Locales, que nous menons et soutenons depuis toujours, n'est malheureusement pas la seule conséquence de cette saignée budgétaire. Dans la ligne de mire, les sites régionaux de la filière de production dont l'activité est menacée, la station de Vanves que la direction veut déménager au Siège, les rédactions nationales, dont la

fusion à marche forcée va générer d'importantes suppressions d'emplois...

Partout dans l'entreprise le diktat des ETP (Equivalents Temps Pleins) à supprimer et ses effets délétères sur les conditions de travail sont à l'œuvre, que ce soit dans les Outre-mer, en région ou au Siège. Il nous paraît essentiel d'élargir la revendication à tous ces sujets, afin de bâtir une mobilisation à la hauteur de la gravité de l'attaque contre la télévision publique.

Le 27 septembre, les élus CGT du CCE demanderont des comptes à la direction sur tous ces sujets et en particulier sur celui des Locales qui est spécifiquement inscrit à l'ordre du jour.

Mais il faudra aussi envisager la suite. Comment imaginer rester inertes face aux coups de boutoir d'un actionnaire qui renie tous ses engagements et met en péril un groupe déjà gravement déstabilisé par le plan d'économies en cours ? A quel moment M. Macron a-t-il expliqué lors de la campagne qu'il allait ainsi amputer de 80 M€ le budget de l'audiovisuel public ? Sur ce point du financement, la CGT exige le rétablissement de la pub entre 20h et 21h, en attendant une réforme de fond de l'assiette de la redevance, permettant de prendre en compte les nouveaux usages.

Dans le souci de bâtir une plateforme unitaire, la CGT a déjà pris contact avec les syndicats représentatifs de FTV et des autres sociétés de l'AV public. Plusieurs RDV sont déjà pris en ce début de semaine.

Le combat ne fait que commencer !

Paris, le 25 septembre 2017